



Schola Europaea

Bureau du Secrétaire général

Réf.: 2013-04-D-15-fr-4

Orig : FR

## **Décisions de la réunion élargie du Conseil supérieur des Ecoles européennes**

---

16 – 18 avril 2013 – au Palais d’Egmont à Bruxelles

---

Approuvé par procédure écrite n° 2013/19 en date du 31 mai 2013

## I. Communications orales

### d) Création de la 5<sup>ème</sup> Ecole européenne à Bruxelles

Le Conseil supérieur prend note que le gouvernement belge a bien reçu la demande de la création de la 5<sup>ème</sup> Ecole européenne et ce de manière positive, de sorte qu'elle a demandé la création d'un groupe de travail.

### e) Proposition de la délégation italienne : révision du régime linguistique du Comité de sélection des Directeurs et Directeurs adjoints

Le Conseil supérieur prend note de la demande de la délégation Italienne à préciser : la modification non pas du régime linguistique mais plutôt des connaissances linguistiques demandées aux candidats. Le Secrétaire général veillera à ce qu'un projet de propositions d'amendement de la réglementation du comité de sélection soit soumis à réflexion et présenté aux différents comités préparatoires en vue de sa présentation au Conseil supérieur de décembre 2013.

### g) Proposition d'élargissement de l'Ecole européenne de Francfort

Le Conseil supérieur prend note de la situation extrêmement difficile dans laquelle se trouve l'Ecole européenne de Francfort. Il prend également note que le gouvernement fédéral reconnaît les droits de l'Ecole européenne de Francfort et de l'invitation à participer à une réunion de travail, lancée à tous les responsables, afin de discuter des différentes possibilités pour l'Ecole de Francfort.

## II. Communications écrites

### a) Résultats des procédures écrites - 2013-03-D-22-fr-1

**Résultat de la procédure écrite : 2013/1 – Décisions de la réunion non élargie du Conseil supérieur des Ecoles européennes du 3 décembre 2012 – Document : 2012-12-D-5-fr-1**

Par voie de la procédure écrite lancée le 8 janvier 2013 s'achevant le 22 janvier 2013, le Conseil supérieur a approuvé les décisions de la réunion non élargie du Conseil supérieur des Ecoles européennes du 3 décembre 2012 – Document : 2012-12-D-5-fr-1.

Les décisions définitives : 2011-12-D-5-fr-2 sont publiées sur DOCEE.

**Résultat de la procédure écrite 2013/3 – Nomination de l'inspectrice allemande pour le cycle maternel et primaire**

Par voie de la procédure écrite lancée le 16 janvier 2013 et s'achevant le 30 janvier 2013, le Conseil supérieur a accepté de désigner **Mme Dagmar RUCYS** en qualité de membre allemand du Conseil d'inspection maternel et primaire, en remplacement de Mme Anne EHRENHOLD-KNAUF.

**Résultat de la procédure écrite : 2013/4 – Décisions de la réunion élargie du Conseil supérieur des Ecoles européennes des 4-5 décembre 2012 – Document : 2012-12-D-6-fr-2**

Par voie de la procédure écrite lancée le 17 janvier 2013 s'achevant le 31 janvier 2013, le Conseil supérieur a approuvé les décisions de la réunion élargie du Conseil supérieur des Ecoles européennes des 4-5 décembre 2012 – Document : 2012-12-D-6-fr-2.

Les décisions définitives : 2012-12-D-6-fr-3 sont publiées sur DOCEE et sur le site web des Ecoles européennes.

**Résultat de la procédure écrite : 2013/6 – Admission des enfants du personnel des Nations Unies dans les Ecoles européennes de Bruxelles / 2<sup>ème</sup> demande (2012-10-D-13-fr-3)**

Par voie de la procédure écrite lancée le 21 janvier 2013 s'achevant le 1<sup>er</sup> février 2013, le Conseil supérieur n'a pas accepté à l'unanimité la demande du Bureau des Nations Unies et du PNUD à Bruxelles d'admettre à partir de septembre 2013 les enfants de leurs fonctionnaires internationaux dans les Ecoles européennes de Bruxelles en tant qu'élèves de catégorie II redevables de la contribution à charge de cette catégorie d'élèves, sans qu'il soit besoin de signer un accord de financement.

Ce dossier sera réexaminé par le Groupe de travail « School fees » et une nouvelle proposition sera présentée au Conseil supérieur lors de sa réunion des 16,17 et 18 avril 2013.

**Résultat de la procédure écrite : 2013/7 - Accords de financement pour l'admission des élèves de catégorie II dans les Ecoles européennes de Bruxelles (2012-10-D-21-fr-2)**

Par voie de la procédure écrite lancée le 21 janvier 2013 s'achevant le 1<sup>er</sup> février 2013, le Conseil supérieur n'a pas accepté à l'unanimité la proposition **de donner mandat au Secrétaire général afin d'examiner les nouvelles demandes d'accords de financement pour l'admission des élèves de catégorie II dans les Ecoles européennes de Bruxelles.**

Ce dossier sera réexaminé par le Groupe de travail « School fees » et une nouvelle proposition sera présentée au Conseil supérieur lors de sa réunion des 16,17 et 18 avril 2013.

**Résultat de la procédure écrite 2013/9 – Nomination de l'inspectrice roumaine pour le cycle secondaire**

Par voie de la procédure écrite lancée le 12 février 2013 et s'achevant le 21 février 2013, le Conseil supérieur a accepté de désigner rétroactivement **Mme Anca-Denisa PETRACHE** en date du 12 octobre 2011 en qualité de membre roumain du Conseil d'inspection secondaire.

**Résultat de la procédure écrite 2013/10 – Projet de procès-verbal de la réunion non élargie du Conseil supérieur du 3 décembre 2012 - Document : 2012-12-D-14-fr-2.**

Par voie de la procédure écrite lancée le 27 février 2013 s'achevant le 13 mars 2013, le Conseil supérieur a approuvé le Projet de procès-verbal de la réunion non élargie du Conseil supérieur du 3 décembre 2012 - Document : 2012-12-D-14-fr-2.

Le procès-verbal définitif: 2012-12-D-14-fr-3 est publié sur DOCEE.

**Résultat de la procédure écrite : 2013/11 – Projet de procès-verbal de la réunion élargie du Conseil supérieur des Ecoles européennes des 4-5 décembre 2012 – Document : 2012-12-D-15-fr-2**

Par voie de la procédure écrite lancée le 18 mars 2013 s'achevant le 29 mars 2013, le Conseil supérieur a approuvé le projet de procès-verbal de la réunion élargie du Conseil supérieur des Ecoles européennes des 4-5 décembre 2012 – Document : 2012-12-D-15-fr-2.

Le procès-verbal définitif : Document : 2012-12-D-15-fr-3 est publié sur DOCEE.

**Résultat de la procédure écrite : 2013/12 – Mémoire sur l'organisation du Baccalauréat européen 2013 – Document : 2013-01-D-66-de/en/fr-2**

Par voie de la procédure écrite lancée le 18 mars 2013 s'achevant le 29 mars 2013, le Conseil supérieur a approuvé le Mémoire sur l'organisation du Baccalauréat européen 2013 – Document : 2013-01-D-66-de/en/fr-2.

Le Mémoire sur l'organisation du Baccalauréat européen 2013 définitif : 2013-01-D-66-de/en/fr-3 est publié sur DOCEE.

**b) Vue d'ensemble des disponibilités des postes de locuteurs non natifs pour l'année scolaire 2013/2014 - 2013-03-D-26-fr-1**

Le Conseil supérieur prend note des disponibilités des postes de locuteurs non natifs pour l'année scolaire 2013/2014, *après examen par les Conseils d'administration des Ecoles européennes de janvier-février 2013*, repris dans le document 2013-03-D-26-fr-1.

**c) Contrats de 9 ans prolongés exceptionnellement en 2013/2014 - 2013-02-D-23-fr-1**

Le Conseil supérieur prend note de la décision prise par les Etats-membres de prolonger le détachement des enseignants repris dans la liste figurant dans le document présenté, pour une année supplémentaire, au-delà de la période de 9 ans s'achevant au 31 août 2013. Cette disposition ne concerne que les enseignants détachés à partir de septembre 1989.

**d) Situation des inscriptions dans les Ecoles européennes de Bruxelles - 2013-03-D-6-fr-1**

Le Conseil supérieur prend note du document.

## **IV. Points A**

Les points A suivants ont été approuvés par le Conseil supérieur

**A.1. NOMINATIONS STATUTAIRES : ANNEE SCOLAIRE 2013-2014 - 2013-02-D-26-fr-1**

**NOMINATION DES REPRESENTANTS DU CORPS ENSEIGNANT DANS LES CONSEILS D'ADMINISTRATION ET DES MEMBRES DU COMITE DU PERSONNEL**

Propositions du corps enseignant, résultant d'élections qui se sont déroulées dans chaque Ecole européenne:

Il est proposé que les membres du corps enseignant ci-après soient désignés comme représentants du corps enseignant dans les Conseils d'administration et comme membres du Comité du personnel:

|                  |                          |   |
|------------------|--------------------------|---|
| <b>ALICANTE:</b> | Cycle secondaire         | M. Isidro FUENTES<br>(suppléante : Mme Mar LANGA)         |
|                  | Cycles maternel/primaire | Mme Laura LIZANCOS<br>(suppléant : M. Christophe CAILTON) |
| <b>BERGEN:</b>   | Cycle secondaire         | M. Marc VAN GAANS<br>(suppléant : M. Denny RIJK)          |

|                       |                            |   |
|-----------------------|----------------------------|---|
|                       | Cycles maternel/primaire   | Mme Elizabeth WHELAN<br>(suppléant : M. Leon DETIGER)                       |
| <b>BRUXELLES I:</b>   | Cycle secondaire           | Mme Maire MAIRTIN<br>(suppléante :<br>Mme Valérie LAURENDEAU)               |
|                       | Cycles maternel/primaire   | M. Yves DEVAUX<br>(suppléante:<br>Mme Grazia GIANFREDA)                     |
| <b>BRUXELLES II:</b>  | Cycle secondaire           | M. Yves SUPRIN<br>(suppléant : M. Robert WILSON)                            |
|                       | Cycles maternel/primaire   | M. Pascal BAUDION<br>(suppléant: M. Janne SALMELA)                          |
| <b>BRUXELLES III:</b> | Cycle secondaire           | Mme Martine BOTTIN<br>(suppléante: Mme Anne LOGMAN)                         |
|                       | Cycles maternel/primaire   | Mme Solveig THIES<br>(suppléant : M. Gerton WICKERS)                        |
| <b>BRUXELLES IV :</b> | Cycle secondaire           | Mme Fulvia GALLAS<br>(suppléant: M. David DURIEZ)                           |
|                       | Cycles maternel/Primaire : | Mme Andrea KINSCHERL<br>(suppléante : Mme Bernadette<br>ZUDDAS)             |
| <b>CULHAM:</b>        | Cycle secondaire           | M. Frank WRIGHT<br>(suppléant : M. Nicolas BOUNET)                          |
|                       | Cycle primaire             | Mme Christine SCHOLLMEIER-LULAY<br>(suppléante:<br>Mme Dominique BOURGEOIS) |
| <b>FRANCFORT :</b>    | Cycle secondaire           | Mme Lydia AIGNER<br>(suppléant: M. Clemens MOHR)                            |
|                       | Cycles maternel/primaire   | Mme Bernadette FAYMONVILLE<br>(suppléante: Mme Lucia PISCHEDDA)             |
| <b>KARLSRUHE:</b>     | Cycle secondaire           | M. Paul BRÛCKNER<br>(suppléant : M. Martin BAUMGARTEN)                      |
|                       | Cycles maternel/primaire   | Mme Dagmar GABRIEL<br>(suppléante : Mme Nathalie GUSTIN)                    |

|                       |                          |  |
|-----------------------|--------------------------|--|
| <b>LUXEMBOURG I:</b>  | Cycle secondaire         | M. Daniel VANDEVOIR<br>(suppléant: M. René FORREZ)           |
|                       | Cycles maternel/primaire | M. Miron ZIEKMAN<br>(suppléante: Mme Sinead O'DONOVAN)       |
| <b>LUXEMBOURG II:</b> | Cycles maternel/primaire | M. Francis CHARUEL<br>(suppléante : Mme Sarah BARLOW)        |
|                       | Cycle secondaire         | M. Brian PEDERSEN<br>(suppléant : M. Elias HASSAINE)         |
| <b>MOL:</b>           | Cycle secondaire         | M. Boris GASSELING<br>(suppléant: M. Rudy VAN GESTEL)        |
|                       | Cycles maternel/primaire | M. Tom CLAES<br>(suppléante: Mme Annerie FRIK)               |
| <b>MUNICH:</b>        | Cycle secondaire         | M. Paul MILES<br>(suppléant: M. Reiner HOFFMANN)             |
|                       | Cycles maternel/primaire | Mme Deborah CHAPMAN<br>(suppléante: Mme Anne HOFFMANN)       |
| <b>VARESE:</b>        | Cycle secondaire         | Mme Bea DE JAEGER<br>(suppléante : Mme Marie-Estelle LEROTY) |
|                       | Cycles maternel/primaire | M. Laurent BONICEL<br>(suppléant : M. Juan Ignacio VILLAR)   |

#### **NOMINATION DES REPRESENTANTS DES ASSOCIATIONS DE PARENTS D'ELEVES DANS LES CONSEILS D'ADMINISTRATION**

Propositions des Associations de parents d'élèves: il est proposé que les parents ci-après soient désignés comme représentants des Associations de parents d'élèves dans les Conseils d'administration:

|                      |   |
|----------------------|---|
| <b>ALICANTE:</b>     | M. Angel JAVIER AYLLON FELIPE (Président)<br>Mme Marie-Claire SCHILTZ (Vice-présidente)   |
| <b>BERGEN:</b>       | M. David REMBA (Président)<br>M. Alex HARVEY-BISTACCHI (Vice-président)   |
| <b>BRUXELLES I:</b>  | M. Richard FRIZON (Président)<br>M. Eric LEURQUIN (Vice-Président - Cycles maternel et primaire)<br>M. Pere MOLES PALLEJA (Vice-président - Cycle secondaire) |
| <b>BRUXELLES II:</b> | M. Wolfgang MUNCH (Président)<br>M. Giles HOUGHTON-CLARKE (Vice-président administratif)  |

Mme Renate REPPLINGER-HACH (Vice-présidente pédagogique)

- BRUXELLES III:** Mme Hélène CHRAYE (Présidente)  
M. Jean-Emmanuel DULIERE (Vice-président)
- BRUXELLES IV :** Mme Erika SCHULZE (Membre du Conseil d'administration,  
Présidente de l'APEEE)  
M. Marc HENRIQUES DE GRANADA (Trésorier)
- CULHAM:** Les prochaines élections de l'APEEE auront lieu en automne 2013.  
**Année scolaire 2012-2013 :**  
Mme Antonella SHORROCK (Présidente)  
Dr Cécile DEER (Vice-présidente – secondaire)  
Mme Gaby TAIT (Vice-présidente – primaire)  
M. Rui MARCAL (Trésorier)
- FRANCFORT :** M. Tony OBISESAN (Président)  
M. Karl-Heinz ENDRES (Vice-président)
- KARLSRUHE:** Mme Debjani BASU (Présidente)  
Mme Jasmin PODEWILT-WALTER (Vice-présidente)
- LUXEMBOURG I:** Les prochaines élections de l'APEEE auront lieu en mai/juin 2013  
**Année scolaire 2012-2013 :**  
Mme Monique LOOS (Présidente)  
M. Horst FISCHER (Vice-président administratif et financier)
- LUXEMBOURG II:** M. Johannes MADSEN (Président)  
Vice-président administratif et financier : sera désigné prochainement
- MOL:** Les prochaines élections de l'APEEE auront lieu en décembre 2013  
**Année scolaire 2012-2013 :**  
Mme Gertrud LÖVESTAM (Présidente)  
Mme Silke KAISER (Vice-présidente)
- MUNICH:** M. Georg WEBER (Président)  
M. Vito SPINELLI (Vice-président)
- VARESE:** M. Stéphane CORDEIL (Président)  
M. Dario SCOTTO et Mme Britta HERKENRATH-CONTI (Vice-présidents)

## **NOMINATION DES PRESIDENTS DES CONSEILS D'INSPECTION, DES COMITES PEDAGOGIQUES ET DU COMITE BUDGETAIRE**

Selon l'article 3 du Règlement intérieur du Conseil supérieur, la présidence des Conseils et Comités devrait être assurée pendant la période du 1er août 2013 au 31 juillet 2014 par:

|                                   |  |
|-----------------------------------|--|
| Mme Irina VASSEVA-DUSHEVA         | Pour le Conseil d'inspection maternel et primaire<br>et pour le Comité pédagogique mixte |
| Mme Zdravka Ivanova<br>SOFRONIEVA | Pour le Conseil d'inspection secondaire<br>et pour le Comité pédagogique mixte           |
| Mme Daniela VEZIEVA               | Pour le Comité budgétaire  |
| Présidente du Conseil supérieur : | Mme Evgenya KOSTADINOVA  |

### **A.2. BACCALAURÉAT EUROPÉEN :**

#### **a) Proposition de modification du Règlement d'application du Règlement du Baccalauréat européen (applicable pour la session du Baccalauréat 2013) - 2013-02-D-19-fr-2**

Le Conseil supérieur approuve les modifications du Règlement d'application du Règlement du Baccalauréat européen (applicable pour la session du Baccalauréat 2013).

Le document est envoyé aux écoles et aux inspecteurs, et il est également publié sur le site web : [www.eursc.eu](http://www.eursc.eu).

#### **b) Proposition de modification du Règlement d'application du Baccalauréat européen (applicable pour la session du Baccalauréat 2014) - 2013-01-D-46-fr-3**

Le Conseil supérieur approuve les modifications du Règlement d'application du Baccalauréat européen (applicable pour la session du Baccalauréat 2014).

Le document est envoyé aux écoles et aux inspecteurs, et il est également publié sur le site web : [www.eursc.eu](http://www.eursc.eu).

### **A.3. Rapport sur les échecs scolaires et le taux de redoublements dans les Ecoles européennes - 2013-01-D-56-fr/en/de-3**

Approuvé.

### **A.4. Proposition de modification de l'Article 61 du Règlement général : passage dans la classe supérieure - 2013-01-D-47-fr-3**

Approuvé.



**A.5. Rapport sur la mise en œuvre de la politique de création de groupes, cours et classes : Proposition d'amendement au document 2011-01-D-33-fr-7 : Révision des Décisions du Conseil supérieur concernant la structure des études et l'organisation des cours aux Ecoles européennes - 2013-01-D-60-fr-3**

Approuvé.

**A.7. EXERCICE ANNEE 2011**

**a) Décharge des Conseils d'administration et du Secrétaire général pour l'exécution du budget 2011 - 2013-02-D-7-fr-2**

*Le Conseil supérieur donne décharge aux Conseils d'administration et au Secrétaire général des Ecoles européennes pour l'exécution du budget 2011.*

*Le Secrétaire général en informera le Parlement européen, le Conseil des Ministres, la Cour des comptes européenne ainsi que l'Office européen des Brevets.*

**b) Rapport de la Cour des comptes 2011 - 2012-09-D-47-en-2**

*Le Conseil supérieur prend note du rapport de la Cour des comptes relatif aux comptes annuels des Ecoles européennes pour l'exercice 2011 et approuve la réponse du Secrétaire général.*

**c) Clôture des comptes 2011**

**V. SOUTIEN EDUCATIF DANS LES ECOLES EUROPEENNES :**

**a) Rapport annuel : Statistiques sur l'intégration des élèves SEN - 2013-01-D-28-en-3**

Le Conseil supérieur prend note du rapport annuel « Statistiques sur l'intégration des élèves SEN » et souscrit aux recommandations contenues dans le document.

Le document est publié sur le site web : [www.eurasc.eu](http://www.eurasc.eu).

**VI. RAPPORT ANNUEL DU SECRETAIRE GENERAL DES ECOLES EUROPEENNES - 2013-02-D-21-fr-1**

Le Conseil supérieur prend note du Rapport annuel du Secrétaire général.

Le rapport est publié sur le site web : [www.eurasc.eu](http://www.eurasc.eu).

**VII. RAPPORT ANNUEL DU CONTROLEUR FINANCIER - 2013-02-D-6-fr-2**

Le Conseil supérieur prend note du rapport annuel du Contrôleur financier.

**VIII. RAPPORT ANNUEL ICT DU CHEF DE L'UNITE INFORMATIQUE/STATISTIQUES - 2013-02-D-13-fr-2**

Le Conseil supérieur prend note du rapport annuel ICT du chef de l'Unité informatique/statistiques.

## **IX. RAPPORT D'ACTIVITE DU PRESIDENT DE LA CHAMBRE DE RECOURS – ANNEE 2012 - 2013-02-D-12-fr-2**

Le Conseil supérieur prend note du rapport d'activités du Président de la Chambre de recours pour l'année 2012.

## **X. POINTS B.**

### **B. 1. a) Besoins en dotation en personnel du Greffe de la Chambre de recours des Ecoles européennes - 2013-03-D-10-fr-2**

Le Conseil supérieur marque son accord sur la création d'une nouvelle catégorie professionnelle de « greffier » dans le Statut du PAS, ainsi que sur le nouveau barème afférent à cette nouvelle catégorie.

Par ailleurs, le Conseil supérieur accepte la révalorisation du poste de l'Assistante actuelle du Président de la Chambre de recours, conformément à l'article 22.2 du Statut du PAS.

Enfin, le Conseil supérieur marque son accord sur la création d'un nouveau poste d'Assistant.

### **b) "Réflexion sur le système de recours institué par la Convention portant statut des Ecoles européennes" - 2013-04-D-4-fr-1**

Le Conseil supérieur marque son accord sur la création d'un groupe de travail ad hoc. Un mandat est donné à ce dernier de soumettre au Conseil supérieur une réflexion sur le système de recours actuel, ainsi que sur les possibilités de développement supplémentaire du système.

### **B. 2. IAS Strategic Audit Plan for the European Schools for the period 2013/2015 - Ares(2013)508205**

Le document intitulé « European Schools IAS Strategic Audit Plan 2013-2015 » est présenté par les représentants du Service d'audit interne (IAS) de la Commission et est approuvé par le Conseil supérieur, dans le respect du calendrier défini par l'Accord de niveau de service (« Service Level Agreement ») actuel entre le Conseil supérieur et l'IAS.

Etant donné que l'Accord de niveau de service susmentionné entre le Conseil supérieur et l'IAS actuellement en vigueur court jusqu'au 30 juin 2014, il est convenu qu'une nouvelle discussion aura lieu sur les différentes solutions possibles pour la fonction d'audit interne des Ecoles européennes pour la période au-delà de cette échéance, dans le cadre des réunions du Comité budgétaire de novembre 2013 et du Conseil supérieur de décembre 2013.

### **B. 3. Créations/Transformation/Suppressions de postes Personnel administratif et de service - 2013-02-D-8-en-2**

Le Conseil supérieur approuve la création de postes pour :

EE Bruxelles 1: 1 poste de technicien(ne) pour le site de transfert "Berkendael"<sup>1</sup>

EE Bruxelles 2 : 1 poste de secrétaire

EE Bruxelles 4: 1 poste de chef comptable  
1 poste de secrétaire  
1 poste de laborantin(e) chimie-biologie  
½ poste d'infirmier(ère)  
½ poste de psychologue  
½ poste de bibliothécaire  
½ poste d'ouvrier/ouvrière

EE Luxembourg 2 : 1 ½ poste de secrétaire

EE Munich: ½ poste de secrétaire  
1 poste de psychologue

Le Conseil supérieur marque son accord sur la création des postes demandés par les Ecoles européennes de Bruxelles 1, Bruxelles 2, Bruxelles 4, Luxembourg 2 et Munich.

Les demandes des Ecoles européennes de Karlsruhe et de Varèse ne recueillent pas le soutien nécessaire.

#### **B. 4. BUDGET 2014 DES ECOLES EUROPEENNES :**

**a) Introduction à l'avant-projet de budget 2014 - 2013-02-D-9-fr-2**

**b) Avant-projet de budget 2014 des Ecoles européennes - 2013-02-D-5-fr-2**

Le Conseil supérieur approuve les avant-projets de budget 2014 des Ecoles et charge le Secrétaire général de communiquer les contributions nécessaires pour la compensation du budget à la Commission de l'UE et à l'O.E.B.

#### **B. 5. Projet de Statut des Chargés de cours des Ecoles européennes**

**a) Projet de Proposition de Statut - 2013-02-D-17-fr-2**

**Amendements à la proposition de projet - 2013-04-D-3-en-1**

**b) Impact financier du Projet de Proposition - 2013-02-D-30-fr-2**

Le Conseil supérieur accepte la neutralité des coûts du projet de proposition actuel compte tenu des amendements présentés au Conseil supérieur.

Deux délégations (BE et EL) maintiennent leurs réserves juridiques sur le projet de texte.

Le Conseil supérieur a chargé le groupe de travail concerné d'examiner les remarques faites par la Belgique sur le projet présenté.

#### **B. 6. Propositions du Groupe de travail « Frais de scolarité »**

---

<sup>1</sup> pour une période limitée à la rénovation du bâtiment Reine Fabiola durant laquelle le site de Berkendael est utilisé par les maternelles de Bruxelles 1.

**a) Minerval des enfants du personnel civil de l'OTAN - 2013-03-D-2-fr-2**

Le Conseil supérieur convient qu'aucun alignement supplémentaire du minerval des enfants du personnel civil de l'OTAN ne s'avère nécessaire.

**b) Admission des enfants du personnel des Nations Unies dans les Ecoles européennes de Bruxelles - 2013-03-D-3-fr-2**

Le Conseil supérieur marque son accord sur l'inscription des enfants du personnel des Nations Unies dans les Ecoles européennes de Bruxelles dans les mêmes conditions que les enfants du personnel civil de l'OTAN et ce, à partir de l'année scolaire 2014/2015.

**c) Minerval de la Catégorie II : Points pour Décision - 2013-02-D-16-fr-2**

Le Conseil supérieur ne peut se mettre d'accord sur une quelconque proposition de modification de la méthode de calcul du minerval de la catégorie II.

Le Conseil supérieur marque son accord sur les modèles d'accords de financement des Ecoles européennes de Bruxelles.

**B. 7. Rapport intermédiaire et propositions du groupe de travail « Organisation des études au cycle secondaire » - 2013-01-D-78-fr-3**

Le Conseil Supérieur :

- donne mandat à un sous-groupe du GT « organisation des études » d'étudier les conditions pour la continuation des sections dans le cycle secondaire ;
- est majoritairement favorable à une augmentation de la taille moyenne des groupes ;
- demande au GT de poursuivre et d'approfondir la réflexion sur la proposition pour les années S1-3 : à cette fin le Secrétariat Général produira une synthèse écrite suffisamment détaillée, de manière à pouvoir orienter efficacement les travaux du GT.

Pour ce qui concerne la mission des Ecoles européennes, le Conseil supérieur rencontre un consensus très large sur la vision décrite au 1.3.1, c'est-à-dire s'occuper davantage des élèves qui ne visent pas le Baccalauréat Européen. Le débat doit se poursuivre au sein du GT, quant au coût et aux autres implications de la certification qui leur devrait être délivrée.

Le Conseil Supérieur demande au GT « organisation des études » de poursuivre et d'approfondir la réflexion prenant en charge les observations émises, afin de présenter une nouvelle proposition, complète de S1 à S7, qui sera soumise au vote lors de la réunion du Conseil supérieur de décembre.

**B. 8. Groupe de travail Langues : proposition finale - 2012-01-D-36-en-6**

Aucune des deux propositions relatives à l'enseignement de la langue du pays siège (HCL pour « Host Country Language ») n'ayant pu obtenir la majorité requise des votes, le Conseil supérieur donne mandat au groupe de travail « Organisation des études au cycle secondaire » d'étudier ultérieurement la question afin de poursuivre la réflexion et d'avancer des nouvelles propositions.

## **B. 9. ECOLES AGREEES**

### **a) Ecoles européennes agréées - 2013-01-D-64-en-3**

Le Conseil supérieur approuve le Règlement sur les Ecoles européennes agréées, ainsi que ses annexes, à l'exception de l'article 4.1. du Règlement. Par conséquent, la décision prise par le Conseil supérieur lors de sa réunion des 25, 26 et 27 avril 2005 (2005-D-342-fr-4) portant sur ce même article restera valable jusqu'à l'approbation à l'unanimité d'un nouveau texte.

Le Conseil supérieur approuve la modification du « Règlement intérieur du Comité pédagogique mixte » - document (2009-D-295-6). La phrase suivante sera insérée à l'article 2 : « Les représentants des Directeurs, des enseignants et des parents des Ecoles européennes agréées sont invités en tant qu'observateurs sans droit de vote ».

Ces décisions entreront en vigueur immédiatement après la décision du Conseil supérieur. Elles annulent et remplacent toutes les décisions et règlements existants du Conseil supérieur concernant les Ecoles européennes agréées.

### **Dossier d'intérêt général :**

#### **b) Europa School UK - 2013-01-D-76-fr-3**

Le Conseil supérieur approuve le dossier d'intérêt général, présenté par les autorités britanniques concernant la demande de création d'une école européenne agréée de Culham (Royaume-Uni), la « Europa School UK », qui correspond aux exigences de la première étape du processus d'agrément et de coopération tel que défini à Mondorf en 2005. Les autorités britanniques sont invitées à soumettre un dossier de conformité portant sur l'enseignement européen et englobant l'ensemble des cycles, ainsi que sur l'offre du Baccalauréat européen à compter de septembre 2017.

### **Dossier de conformité :**

#### **c) Pour les années 6-7 du Secondaire – « School of European Education, Heraklion » - 2013-01-D-22-el-2**

Le Conseil supérieur approuve le dossier de conformité présenté par les autorités helléniques concernant l'ouverture des années S 6 et S 7 et le Baccalauréat à la School of European Education, Heraklion. Il considère que ce dossier répond aux exigences de la deuxième phase du processus d'agrément.

### **Rapports d'audit :**

#### **d) L'Ecole européenne de Strasbourg - 2013-01-D-8-fr-2**

Le Conseil supérieur approuve le rapport d'audit concernant les années 6 et 7 ainsi que le Baccalauréat européen, et il décide de donner mandat au Secrétaire général afin de signer la Convention Additionnelle à la Convention d'agrément et de coopération reconnaissant l'Enseignement européen dispensé par l'Ecole européenne de Strasbourg pour les années 6 et 7 du cycle secondaire ainsi que le Baccalauréat européen.

**e) L'Ecole internationale Provence-Alpes-Côte d'Azur de Manosque - 2013- 01-D-1-fr-2**

Le Conseil supérieur approuve le rapport d'audit et il décide de donner mandat au Secrétaire général afin de renouveler la Convention d'agrément et de coopération couvrant les années S1-S5 dans la section anglophone de l'Ecole internationale de Manosque.

**f) L'Europäische Schule RheinMain à Bad Vilbel - 2013-01-D-5-en-2**

Le Conseil supérieur approuve le rapport d'audit et il décide d'accorder l'agrément à l'«Europäische Schule RheinMain, Bad Vilbel», pour les cycles Primaire et Secondaire (années 1 à 5) en tant qu'enseignement répondant aux critères Mondorf. Il donne également mandat au Secrétaire général des Ecoles européennes, qui représente le Conseil supérieur, de signer la Convention d'agrément et de coopération reconnaissant l'Enseignement européen dispensé par l'Ecole européenne RheinMain à Bad Vilbel pour le cycle primaire (P1-P5) et le cycle secondaire (classes de S1 à S5).

**B. 10. Calendrier des réunions 2013/2014 - 2013-01-D-81-en-1**

Le Conseil supérieur donne son approbation au Calendrier des réunions pour l'année scolaire 2013/2014

**B. 11. Fixation de la date et du lieu de la prochaine réunion : les 3, 4 et 5 décembre 2013 à Bruxelles**

3, 4 et 5 décembre 2013 à Bruxelles.

**B. 12. Divers**

Le Conseil supérieur donne mandat au Secrétaire général afin de nommer les membres qui composeront le groupe de travail « Support éducatif dans les Ecoles européennes »